



Association reconnue d'utilité publique (Arrêté préf. du 18/03/2013)

LA SYLVICULTURE MÉLANGÉE À COUVERT CONTINU EN FRANCE

Synthèse de l'enquête quinquennale
menée auprès des adhérents de
Pro Silva France en 2025

Association reconnue d'utilité publique
Arrêté préf. du 18/03/2013

LA SMCC EN FRANCE

SYNTHESE DE L'ENQUETE QUINQUENNALE MENEES AUPRES DES ADHERENTS DE PRO SILVA FRANCE EN 2025



REDACTEURS : MARGOT GESSEN ET NICOLAS LUIGI

Contexte et méthodologie de l'enquête quinquennale

Dans la continuité des enquêtes réalisées en 2015 puis en 2020, et afin de répondre à la question : « *Quelles sont les surfaces gérées en SMCC et les volumes mis en marché ?* », une nouvelle enquête a été conduite en 2025 auprès des propriétaires et gestionnaires forestiers adhérents de Pro Silva France.

Les résultats détaillés des deux précédentes enquêtes ont été publiés respectivement dans les **Lettres de Pro Silva** *n°63 en mai 2015* et *n°81 en avril 2021*. Certains éléments sont repris dans la présente synthèse, dans une logique de suivi et d'analyse de l'évolution des pratiques.

Le questionnaire 2025, construit sur le même modèle que ceux de 2015 et 2020, afin de garantir la comparabilité des données, a été adressé à plus de 500 destinataires.

Il a recueilli 150 réponses, soit un taux de réponse de 28%.

Chaque répondant était invité à préciser :

- la surface boisée (en hectares) gérée dans l'esprit de la SMCC¹ ;
- la répartition de cette surface par département ;
- la proportion de surfaces conduites en SMCC à l'échelle de l'ensemble des propriétés gérées ;
- le volume commercialisé en moyenne par an ;
- la répartition de ce volume par catégories de qualité.

Il convient toutefois d'interpréter ces résultats avec prudence. Compte tenu de la méthode d'enquête et du taux de réponse, les données présentées ci-après ne prétendent pas à l'exhaustivité. Elles permettent néanmoins de dégager des tendances significatives et d'apprécier l'évolution des pratiques au sein du réseau Pro Silva.

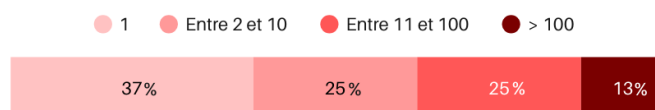
Profil des participants

Dans le secteur privé, plus de la moitié des répondants à l'enquête Pro Silva déclarent assurer eux-mêmes la gestion de leurs bois. L'autre moitié est composée de professionnels aux statuts variés : experts forestiers et expertes forestières, gestionnaires de groupements forestiers (GF/GFP), ingénieurs, ingénieures, techniciens et techniciennes.



Nombre de propriétés en gestion par répondant

En pourcentage de réponses

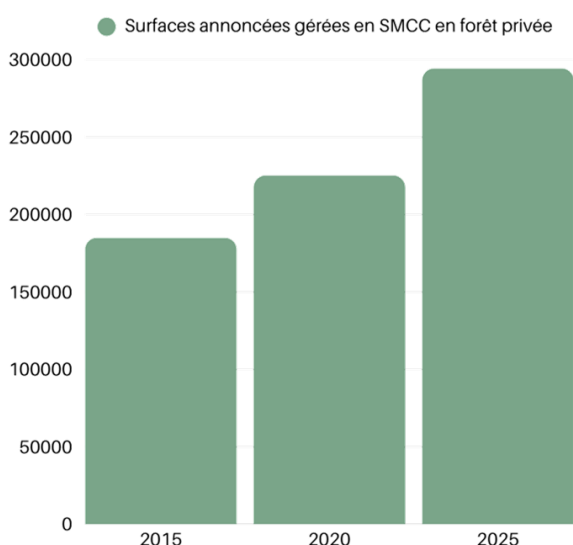


¹ Surfaces pour lesquelles le répondant ou la répondante est l'interlocuteur privilégié du propriétaire en matière de coupes et de travaux, y compris lorsque le propriétaire réalise lui-même tout ou partie des interventions. Quelle que soit la structure actuelle des peuplements ou de l'antériorité de la

mise en œuvre de la SMCC, il est bien question ici du **mode de traitement** appliqué. Un tri a par ailleurs été réalisé afin d'éviter les doublons entre déclarations de propriétaires et de gestionnaires.

L'analyse de la répartition des surfaces selon le profil des répondants (cf graphiques ci-dessous) met en évidence un contraste marqué : bien que les experts forestiers et expertes forestières ne représentent que 19 % des participants à l'enquête, les surfaces qu'ils / elles déclarent gérer totalisent plus de 63 % du total recensé.

Plus de 60 % des répondants déclarent gérer moins de dix propriétés, ce qui est cohérent avec la part importante de propriétaires parmi les profils interrogés. À l'inverse, seuls 13 % indiquent assurer la gestion de plus de 100 propriétés en moyenne (professionnels de la gestion forestière).

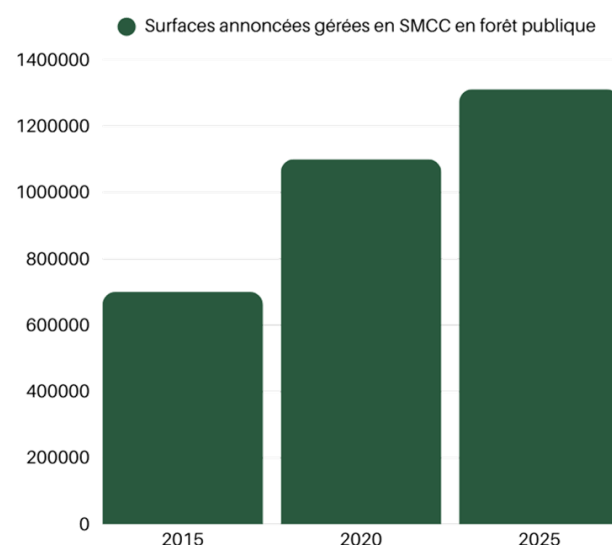


Résultats

Surfaces

En forêt privée, ce sont **292 921 hectares** qui ont été indiqués être gérés en Sylviculture Mélangée à Couvert Continu (SMCC) par les 150 adhérents gestionnaires et/ou propriétaires ayant répondu à l'enquête. Soit 30% de plus qu'en 2020 et 58% de plus qu'en 2015.

L'Office National des Forêts, également adhérent de notre association, a indiqué que les principes de la Futaie irrégulière sont appliqués sur **35% des surfaces en sylviculture**, soit **plus de 1,3 million d'hectares**. Si on ne tient compte que de la forêt domaniale, la proportion est de 28 %, soit un peu plus de 371 000 ha (à noter que 23 % des surfaces en forêt publique sont hors sylviculture).



Au final, ce sont donc plus de 1,6 millions d'hectares qui sont gérés selon les principes de la Sylviculture Mélangée à Couvert Continu en 2025 parmi les propriétés en gestion par des adhérents de notre réseau ayant répondu à notre questionnaire (150). Cette surface correspond à environ 10% des surfaces boisées productives de France métropolitaine (16,7 millions d'hectares – IGN, 2025).

Il s'agit d'une valeur-plancher ; un minimum. Il est très probable que le total des surfaces gérées en SMCC sur le territoire français, au-delà des adhérents de Pro Silva France soit largement supérieur.

Pourcentage de surfaces gérées en SMCC par répondant

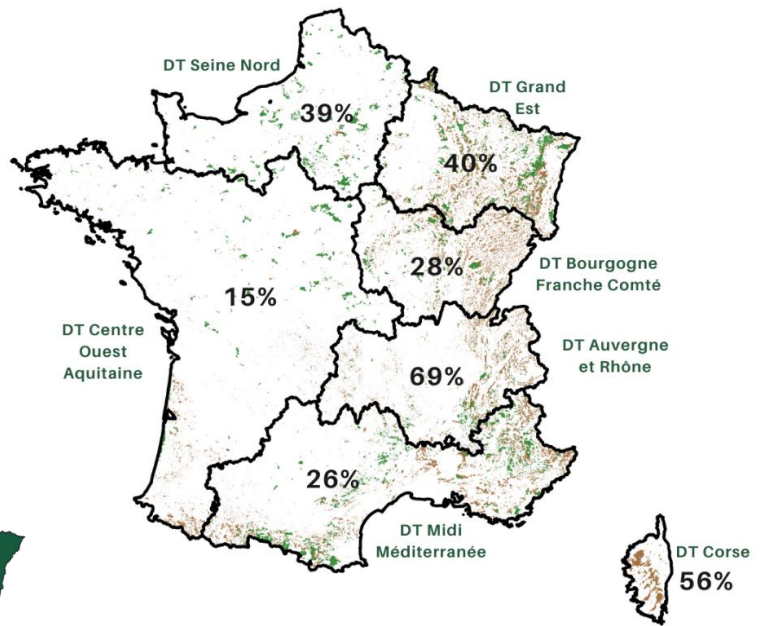
En moyenne pondérée, la proportion de surfaces privées indiquées être gérées en SMCC par rapport à la surface totale de propriétés en gestion par les répondants est de **88 %**. Il est donc intéressant de relever que les répondants gèrent quasi exclusivement des propriétés selon les principes de la SMCC.

Les 292 921 hectares annoncés par la forêt privée dans cette enquête se répartissent sur plus de **5500 propriétés**, impliquant plus de **7400 propriétaires**.

En forêts publiques les proportions sont très variables d'une région à l'autre. La plus grande proportion se trouve dans la Direction Territoriale Auvergne Rhône-Alpes avec **69%** du total des surfaces en sylviculture ; le minimum se trouve dans les Directions Territoriales Centre Ouest Aquitaine (Bretagne, Pays de la Loire, Nouvelle Aquitaine, Allier) avec **15%**.

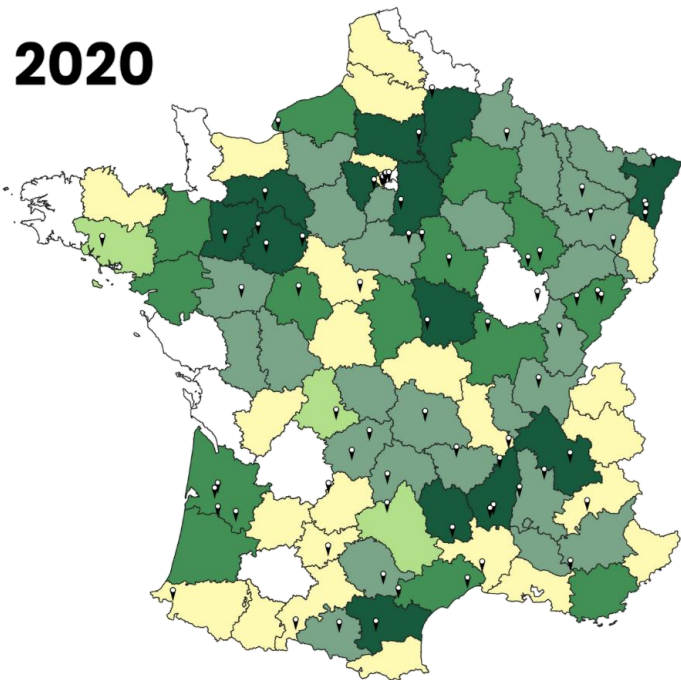
Proportions des surfaces en sylviculture gérées en traitement irrégulier par l'ONF, par Directions Territoriales

22% des forêts publiques de métropole sont hors sylviculture

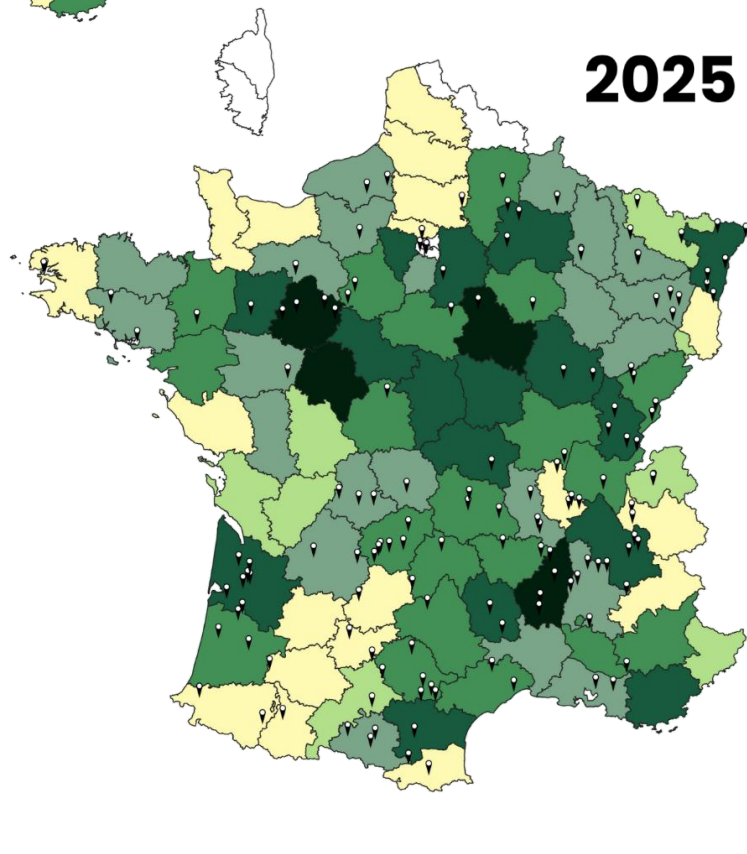


Les cartes suivantes ventilent les surfaces de forêts privées déclarées en gestion SMCC, par nos adhérents, par département, lors de l'enquête 2020 et de l'enquête 2025.

2020



2025



- 📍 Localisation des adhérents ayant répondu
- Surfaces gérées en SMCC parmi les adhérents Pro Silva
- Aucune surface répertoriée
- 1 à 500 hectares
- 501 à 1 000 hectares
- 1 001 à 3 000 hectares
- 3 001 à 5 000 hectares
- 5 001 à 10 000 hectares
- > 10 000 hectares

Volumes commercialisés

En matière de volumes commercialisés, les 292 921 hectares déclarés en forêt privée représentent en moyenne **1 million de m³ mobilisés chaque année**, toutes qualités confondues, soit près de **3,7 m³/ha/an**.

Ces volumes se répartissent comme suit :

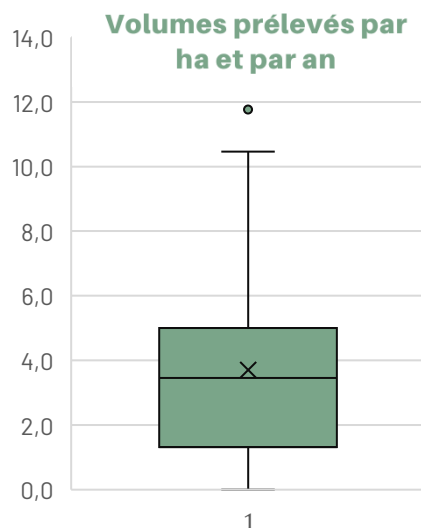
- **574 000 m³ de bois d'œuvre** (53 %) ;
- **305 000 m³ de bois d'industrie et bois-énergie** (28 %) ;
- **208 000 m³ de bois de chauffage** (19 %).

Le graphique ci-contre présente la distribution des volumes prélevés en forêt privée par hectare et par an.

La moyenne s'établit à **3,7 m³/ha/an** ; 50 % des valeurs se situent entre **1,3 et 5 m³/ha/an**, tandis que la médiane atteint **3,5 m³/ha/an**.

*NB : Ces chiffres n'intègrent pas les volumes commercialisés par l'ONF sur les 1 300 000 hectares conduits en irrégulier/jardinée, ces données n'ayant pas été communiquées. Toutes proportions gardées, leur prise en compte pourrait conduire à plus que quintupler les volumes issus de forêts gérées en irrégulier, soit **plus de 4 millions de m³ par an**.*

² Observatoire Economique France Bois Forêt - [Prix de vente des bois sur pied en forêt privée - Indicateur 2025](#)



Poids économique des volumes mobilisés en SMCC

En appliquant aux volumes déclarés le prix moyen toutes essences et toutes qualités confondues publié par l'Observatoire économique de France Bois Forêt pour l'année 2024² (90 €/m³), on obtient une estimation de **98 millions d'euros de chiffre d'affaire**, en supposant une large majorité de ventes des bois sur pied.

En y ajoutant un prix moyen d'exploitation de 30 €/m³, ce sont environ **33 millions d'euros supplémentaires** de chiffre d'affaires pour les entrepreneurs de travaux forestiers.

Au total, l'exploitation et la commercialisation des bois issus des seules propriétés déclarées par les 151 adhérents et adhérentes ayant répondu représentent **près de 130 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel**.

Soit une participation non négligeable à la production forestière nationale, ainsi qu'à ses financements dédiés (Contribution Volontaire Obligatoire, récoltée et centralisée par France Bois Forêt).

*NB : Ces estimations n'intègrent pas les volumes issus des forêts publiques conduites en irrégulier par l'ONF. Leur prise en compte conduirait très vraisemblablement à **multiplier ces montants par cinq**, confirmant le poids économique significatif de la SMCC à l'échelle nationale.*

